

Le GRP® Ceinture verte

Fiche signalétique

Descriptif : l'itinéraire permet de relier la ville à la campagne, depuis le Raincy en Seine-Saint-Denis, le long de l'emprise de l'aqueduc de la Dhuis, jusqu'au département de la Marne

Type d'itinéraire : itinéraire de Grande Randonnée de Pays créé par la Fédération Française de Randonnée

Longueur de l'itinéraire : 41.5 km

Départ : Pierrefitte-sur-Seine, Gare RER-SNCF ligne Paris Nord, Persan-Beaumont

Arrivée : quitter Montfermeil vers le département de la Seine et Marne, Gare RER E Chelles-Gournay

Communes traversées : Villetaneuse, Pierrefitte-sur-Seine, Stains, La Courneuve, Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Aulnay-sous-Bois, Villepinte, Sevran, Vaujours, Coubron, Clichy-sous-Bois, Montfermeil

Balisage : jaune et rouge
Certaines portions se superposent avec le GR® 655 Saint-Jacques de Compostelle (blanc et rouge) jusqu'au parc départemental Georges-Valbon

Présentation de l'itinéraire

La partie du GRP® Ceinture verte en Seine-Saint-Denis est un parcours d'une quarantaine de kilomètres qui met en évidence un environnement exceptionnel et chargé d'histoire en plein cœur d'une zone urbaine dense. Cet itinéraire permet ainsi aux Franciliens de découvrir la grande diversité de milieux et la richesse floristique et faunistique qui composent ce département.

On peut découvrir ainsi, au fur et à mesure de l'itinéraire, toute la richesse d'un patrimoine historique, archéologique, architectural.

Les parcs

Le GRP® ceinture verte permet de relier les grands espaces verts de la Seine-Saint-Denis : le parc départemental Georges Valbon, le parc départemental du Sausset, le parc forestier de

la Poudrerie, les coteaux de l'Aulnoye et la forêt régionale de Bondy.

Cet itinéraire permet également de découvrir des parcs communaux comme le parc Jacques Duclos au Blanc-Mesnil ou le parc Robert Balanger à Aulnay-sous-Bois. Aménagé en 1977 et d'une superficie de 29 hectares, le parc Robert Balanger est un ensemble paysager, destiné à la fois à la promenade et aux activités de sport et de loisir.

La cité-jardin de Stains

A la fin du XIX^{ème} siècle, la révolution industrielle et le surpeuplement des villes incitent les patrons et les pouvoirs publics à se préoccuper des conditions de vie des populations. Dans ce cadre apparaît en Angleterre le concept novateur des cités-jardins. Le modèle est adapté en France par Henri Sellier, administrateur de l'OPHBM de la Seine (Office Public d'Habitations à Bon Marché). Quinze cités-jardins sont ainsi construites autour de Paris, mêlant habitat, nature et équipements collectifs.

Réalisée entre 1921 et 1933 par Eugène Gonnot et Georges Albenque, la cité-jardin de Stains forme un nouveau quartier suivant un dessin en toile d'araignée. Les larges avenues rectilignes bordées d'immeubles convergent vers la place Marcel-Pointet. Un réseau de rues plus étroites, en courbes, dessert les pavillons. Des espaces verts collectifs, les cœurs d'îlots, sont aménagés pour les habitants des immeubles, tandis que chaque maison dispose d'une parcelle de terrain.

L'architecture de la cité-jardin de Stains, par la variété des formes, matériaux et décors, constitue un patrimoine exceptionnel, reconnu par son inscription au titre des sites en 1976.

Le château de Vaujours

Peu après 1770, le seigneur de Vaujours, le baron Jean-Philippe de Maistre, fait édifier une demeure moderne, telle qu'on les conçoit au XVIII^{ème} siècle. Réalisé dans le pur style néo-classique, le corps central au fronton cintré, côté cour, et attique, côté jardin, est flanqué de deux pavillons. Il ne reste que des vestiges du grand parc sur lequel le château était situé. Le domaine est clos par une grille élégante que l'on peut opposer à celle du château Mathieu. Celle du baron de Maistre répond, au contraire, à la sobriété du XVIII^{ème} siècle. Ses décors en ferronnerie (rampe d'escalier en fer forgé...) et ses sculptures et peintures sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques. A côté, l'ancienne grange dimière date probablement du XIII^{ème} siècle.

La famille de Maistre conserve cette demeure jusqu'en 1839, date à laquelle le lycée Fénelon en prend possession. Parfaite-

ment entretenu, il présente un ensemble exemplaire de l'architecture du XVIII^{ème} siècle, malgré les constructions réalisées au XIX^{ème} siècle et nécessitées par l'extension de l'école.

Le château des Cèdres

Edifié au XVII^{ème} siècle par Neret, Trésorier de France, il appartenait à Mme De Fleurieu, au début du XIX^{ème} siècle, qui fit aménager des terrasses plantées de tilleuls. Dans le parc, de magnifiques cèdres ont donné son nom à la propriété. Il a été acheté en 1994 par la ville de Montfermeil et regroupe aujourd'hui la plus grande partie des écoles de l'Office Culturel Municipal. Il sert, chaque année, de cadre au Son et Lumière, spectacle historique de Montfermeil.

Le Moulin de Sempin

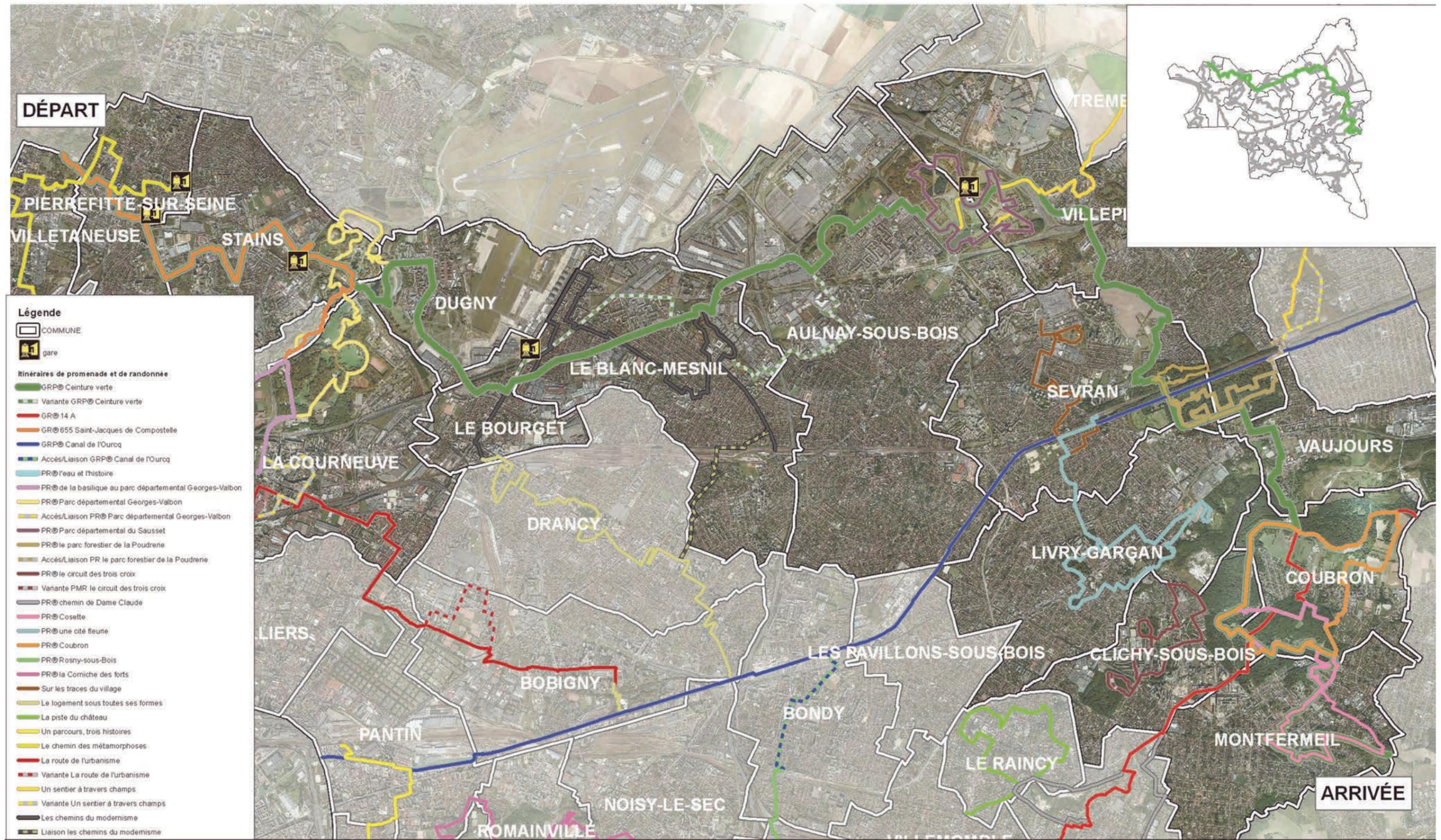


Vers 1735, Jean Hyacinthe Hocquart acquiert un terrain au lieu-dit « la justice » en bordure du vieux chemin de Saint-Denis à Meaux pour y faire édifier un nouveau moulin, dit « moulin à tour » et la maison du meunier. Abandonné vers 1840, il est acheté par un commerçant dans les années 1900. Il devient alors « le moulin de la galette ». Sa hauteur est diminuée et il est doté d'une passerelle en fer pour les visiteurs et de nouvelles ailes, en fer elles aussi, pour le folklore. La maison du meunier attenante est rehaussée et transformée en guinguette

attendant les clients qui viennent de la place des marronniers descendant du tramway.

Après la guerre de 1914, le moulin est abandonné à nouveau. La maison du meunier est détruite en 1941. En 1971, la commune achète le bâtiment à l'abandon. Des travaux de sauvetage commencent en 1978. Démoli en 1986, il est reconstruit la même année avec les pierres d'origine un peu plus loin, afin d'éviter l'effondrement dû aux carrières de gypse dont l'exploitation a cessé après la seconde guerre mondiale. En 1988 il est inauguré et devient le « Moulin du Sempin ».

Le GRP® Ceinture verte



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT

Source : BD CARTO® - © IGN - PARIS - 2008 (licence n° 2008-CINO33-149) ; CG93 - InterAtlas (licence n° IA-P090127)
Conseil général de la Seine-Saint-Denis - DEV - 2010

